

## Compte-rendu du CA du 10 septembre 2020.

**Présents :** Eric G, Michel V, Marie Claude M, Jacques M, Bertrand H, Françoise G, Chantal L, Marie VB, Vincent M, Mireille R.

**Encore une fois, nous constatons que nous avons oublié de convoquer Isabelle L et Céline P, les 2 représentantes du personnel soignant. Eric va les contacter pour leur présenter nos excuses.**

Nous souhaitons la bienvenue à Françoise et Chantal.

\* \* \* \* \*

### Validation du dernier CA du 28 mai.

Il est accepté à l'unanimité.

### Recrutement de la psychologue du groupe de parole.

Chantal, Marie, Michel, Eric étaient mandatés par le CA pour rencontrer les candidates pressenties. Ils se sont coordonnés en cours d'été et présentent leurs conclusions.

Leur choix se porte sur Ingrid Beckmann et le CA approuve cette décision.

(Vincent regrette que la décision finale soit déjà prise par le petit groupe des quatre et non par le CA.)

Ingrid a des niveaux de compétences et d'expériences qui vont apporter beaucoup au groupe en cette période.

### **Le premier groupe de parole aura lieu le 13 octobre.**

Eric contactera Ingrid ce soir pour lui annoncer notre choix.

Ses honoraires seront de 85€/h pour l'animation des groupes et de 50€/h pour les entretiens.

### Bilan des entretiens de l'été.

Mireille fait un bref exposé des divers points soulevés par une grande partie des bénévoles entendus.

Ce bilan est consultable sur le site d'ACTES.

Quelques points sont précisés :

- Il faudra insister auprès des nouveaux que l'accompagnement pratique d'un an (environ) à l'USP fait partie du cursus de formation. A la fin de ce cursus, un bilan/réflexion sera proposé sur le projet d'accompagnement du bénévole.
- Il sera demandé un pré-avis de 3 mois avant de quitter l'USP ; ceci afin de ne pas désorganiser les équipes restantes.
- En outre, il faut laisser la possibilité aux bénévoles de revenir accompagner à l'USP pour ceux qui le désirent.

### Les formations.

#### **21 et 22 Novembre à Habiterre à Die avec Ramon et Colette Junquera.**

Relation avec le patient, relation avec la famille : compassion – tendresse – amitié – Où mettre la frontière ?

Où sont les limites de l'attachement affectif ?

Comment s'en protéger ?

Comment ne pas aller trop loin ?

« Nous vivons souvent des moments très denses, des moments d'intimité et de grands partages avec les patients et/ ou leurs proches, avec les soignants aussi, il est nécessaire de savoir où mettre la frontière, ne pas risquer de tomber dans trop d'émotionnel. »

Puis, comment prendre en compte le corps de l'autre quand on n'est pas dans le soin ?

Toucher - caresser – tenir dans ses bras.

*Extrait de la synthèse des entretiens:*

*La fin de vie et la mort.*

*Les croyances de chacun-e, les rites, les traditions spirituelles, etc.*

*Quelle vie spirituelle quand on vieillit ? Comment la comprendre et l'accompagner ?*

*Mort – vulnérabilité – vie spirituelle.*

*Comment accompagner un enfant qui perd un proche ?*

*« Il faut mettre l'accent sur la vie spirituelle de chacun-e, se parler, partager. »*

### **W.e. 5 et 7 décembre, salle St Géraud à Saillans.**

Suicide assisté/euthanasie.

Temps de parole, d'échange, d'écoute sur les ressentis et les positions de chacun-e.

Mourir dans la dignité, où en suis-je de ma réflexion, de mon positionnement, de celui d'Actes ?

Déontologie au sein d'Actes. Peut-on accepter ou pas des dons de personnes que nous accompagnons ?

*Extrait de la synthèse des entretiens :*

*Comment penser le don d'organe : enjeux financiers, causes environnementales, question de l'âme, etc.*

Malgré la demande de certains, Sandra Meunier ne reviendra pas faire un stage ces prochaines années.

Par contre, elle est en train de préparer un spectacle avec Nans et Amande et nous serons informés.

Vincent souhaite se retirer en fin d'année de la commission-formation. Il faudra recruter de nouvelles personnes. Eric va envoyer à tous les bénévoles, la convocation à la prochaine réunion-formation. Nous espérons que certains seront intéressés pour rejoindre cette commission.

### **Point sur les nouvelles entrées de bénévoles.**

Deux personnes vont rejoindre le groupe de parole en octobre.

Trois personnes vont rencontrer la psychologue ces prochains jours.

Il y aura 6 personnes à intégrer à Actes en cette fin d'année 2020.

Le w.e. pour les nouveaux se fera début 2021.

Un débat s'amorce sur l'intégration de personnes plus jeunes (20 – 30 ans) dans l'équipe.

Des interrogations et des réflexions sont formulées :

- « *Ce pourrait être un pôle nouveau dans nos formations ?* »
- « *Il nous faudra rester très souple, mais ne pas proposer un statut à part.* »
- « *On pourrait les accueillir sous forme de compagnonnage ?* »
- « *Il faut en parler à Suzanne G et Violaine B.* »

Ce point est à reprendre au prochain CA.

### **Directives anticipées.**

Il est prévu 2 ateliers en octobre et novembre.

Vincent cherche une salle, puis il passera l'information auprès de personnes déjà pressenties.

Faut-il demander une participation de 10 € pers/max par atelier ? Chaque séance durera 2h/2h30.

Faut-il demander une adhésion à Actes (20€) ?

Le CA décide de demander une participation de 20€ pour l'atelier et le jeu de JALMALV (10€) pourra être acheté pour ceux qui le souhaitent.

La 1<sup>er</sup> séance est fixée le 15 oct à Crest.

La 2<sup>ème</sup> le 19 novembre à Saillans.

### **Suite congrès de la SFAP.**

Eric propose de visionner quelques films des conférences/débats du congrès.

Ces conférences traitent de sujets tels que : Euthanasie – Directives anticipées – Témoignages divers, etc.

L'information sera faite aux bénévoles, au personnel soignant, à la psychologue.

Le lieu reste à définir et le visionnement de ces films restera libre pour chacun-e.

### **Nouvelle gouvernance pour le CA.**

Désir de chacun de pouvoir mettre de plus en plus de collégialité dans l'organisation d'Actes.

Désir d'évoluer vers une gouvernance plus horizontale et participative.

Deux tendances se dégagent :

- Réfléchir et mettre en place une nouvelle structure faîtière plus collective, solidaire, etc.
- Garder la structure existante en réfléchissant à mettre plus de souplesse, d'échange, de « souffle », de lien, etc.

Bertrand, Michel, Jacques et Mireille sont mandatés par le CA pour réfléchir à la question et faire des propositions.

**Le prochain CA aura lieu le 10 décembre.**

**Le 24/ 09 :**

**Rectification des dates pour les ateliers des directives anticipées.**

**Ils auront lieu le 22 octobre à 20h et le 19 novembre à 18h30 dans la salle des Acacias à Crest.**